



LA VILLE DE MARSEILLE RECRUTE

Juriste chargé(e) du Contentieux, de l'Aménagement et du Conseil en Droit de l'Urbanisme (H/F)

Cadre d'emplois Attachés Territoriaux

Délégation Générale de l'Urbanisme, du Foncier et du Patrimoine
Direction de l'Urbanisme
Service Conseil et Droit de l'Urbanisme

Sous l'autorité du responsable du Service Conseil et Droit de l'Urbanisme, vous êtes chargé(e) de l'instruction du pré-contentieux et du contentieux administratif portant sur les autorisations du droit des sols délivrées par la Ville de Marseille ainsi que du montage juridique d'opérations d'aménagement.

A ce titre, vous avez pour missions de :

- Traiter les recours gracieux et analyser les recours contentieux administratifs ;
- Elaborer la stratégie de défense et évaluer les enjeux ;
- Rédiger les mémoires en défense en liaison avec les services concernés ;
- Garantir une veille juridique, les consultations et le conseil en particulier dans le domaine du droit des sols, de l'environnement ainsi que des programmes d'aménagement ;
- Sensibiliser les services et les Elus sur les risques encourus par la collectivité, anticiper et analyser l'impact des évolutions juridiques réglementaires et jurisprudentielles pour la collectivité ;
- Assurer l'interface Ville/Métropole dans les procédures de révision et de modification des documents locaux d'urbanisme ;

De formation supérieure (BAC+3 minimum) en droit et/ou en aménagement urbain, vous justifiez d'une expérience dans les domaines du droit de l'urbanisme et le traitement des contentieux.

Rigoureux(se) et organisé(e), doté(e) d'esprit d'initiative, vous faites preuve de capacités d'analyse et de synthèse, d'adaptation et de qualités rédactionnelles.

Le poste est à pourvoir immédiatement.

Référence de l'offre : 00003367

Postulez directement en ligne sur <http://emplois.marseille.fr/>



Direction Générale Adjointe des Ressources Humaines
90, bd des Dames - 13233 Marseille Cedex 20

